

Au coeur de notre village

L'Echo d'Oberhoffen-sur-Moder

d'Ewerheffler Zittung



MAIRIE

1 rue de l'Église
67240 Oberhoffen-sur-Moder

03 88 63 21 08

www.oberhoffen.com

oberhoffen

HORAIRES D'OUVERTURES

1^{er} juillet au 31 août, sont les suivants :
du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h 30
et sur rendez-vous

Lun. : 8h - 12h
Mar. : 8h - 12h / 14h - 17h
Mer. : 8h - 12h
Jeu. : 8h - 12h / 14h - 17h
Ven. : 8h - 12h
et sur rendez-vous



Un village à taille humaine, un avenir à construire,

ensemble!



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui à travers ce premier éditorial du journal communal.

Je tiens tout d'abord à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre participation à l'élection municipale, pour votre engagement citoyen et pour l'attention portée à l'avenir de notre commune.

Aujourd'hui, le temps de la campagne est derrière nous. Celui de l'action a déjà commencé. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous sommes pleinement mobilisés pour répondre aux attentes exprimées et travailler, avec sérieux, humilité et détermination, au service de tous.

Notre priorité sera d'agir avec méthode, transparence et proximité. Cela signifie prendre le temps d'écouter, d'expliquer les situations, de partager nos choix et de construire des projets utiles, réalistes et adaptés aux besoins de notre commune.

Dans les semaines qui ont suivi notre installation, nous avons également pris le temps de découvrir en détail le fonctionnement de la commune, ses dossiers en cours et l'état de certaines situations. Comme toute nouvelle équipe prenant ses responsabilités, nous avons parfois découvert des réalités plus complexes que ce que nous pouvions imaginer. Parce que nous avons fait le choix de la transparence, nous souhaitons vous en présenter les principaux éléments dans les pages suivantes, avec objectivité et sans polémique. Il nous paraît essentiel que chacun puisse comprendre le point de départ de notre action et les défis qui nous attendent collectivement. Ce journal a vocation à devenir un véritable outil

d'information et de dialogue. Vous y retrouverez régulièrement les projets en cours, les décisions prises, les événements à venir ainsi que les initiatives qui font vivre notre village. Notre site internet vous permettra également d'accéder facilement aux démarches administratives du quotidien, à l'agenda communal et à l'ensemble des actualités locales. La page Facebook de la commune constitue quant à elle un moyen complémentaire pour diffuser rapidement les informations utiles.

Concernant la vie associative, nous souhaitons accompagner le développement des moyens de communication de l'OSLO, qui fédère les associations de notre village, afin de mieux valoriser leur engagement et de vous permettre de suivre plus facilement la richesse de la vie associative oberhoffenoise.

Durant les mois et les années à venir, je souhaite que nous avançons ensemble dans un esprit de respect, de coopération et de confiance. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous assure de notre entière disponibilité et vous adresse mes plus sincères salutations.

Jean Zimpfer

Maire d'Oberhoffen-sur-Moder

Au sommaire

2

L'équipe municipale

16

Les actualités

21

La communauté d'agglomération

22

Le carnet

28

L'agenda



L'équipe municipale

Il y a maintenant quelques mois, vous avez placé en tête notre liste, « Un nouveau souffle pour Oberhoffen-sur-Moder » permettant une victoire dès le premier tour. Nous vous remercions chaleureusement pour cette confiance qui nous honore autant qu'elle nous oblige pour l'avenir de notre commune.

Notre équipe municipale et ses forces les plus engagées, représentées par les adjoints et délégués, se sont tous mis au travail ! Pleinement mobilisée, notre nouvelle équipe est déjà à l'œuvre sur plusieurs fronts afin de répondre à des priorités que nous considérons comme absolues. Qu'il s'agisse de nos enfants, du cadre de vie, de la sécurité, ou de la rigueur budgétaire. À votre écoute nous sommes mobilisés pour répondre à vos demandes, améliorer votre quotidien et réaliser les projets présentés durant la campagne.

Les pages suivantes vous permettront de prendre la pleine mesure de la situation à laquelle est confrontée notre commune. Toute l'équipe municipale aura à cœur de relever ses nombreux défis pour le bien de tous les habitants.



Dominique HIEBEL
1^{er} adjoint

Travaux neufs - Communication
 Jumelage - Culte et cimetière



Clarisse BUBEL-REYMANN
2^{ème} adjointe

Lien intergénérationnel - CMI
 Séniors - Solidarité sociale



Alexandre RICHARD
3^{ème} adjoint

Environnement - Informatique
 Vidéosurveillance - Artisans et commerçants



Nathalie HEREIL
4^{ème} adjointe

Gestion immobilière
 Urbanisme - Mobilité



Christophe ZIEGLER
5^{ème} adjoint

Vie associative - Travaux bâtiments et voiries
 Sécurité et Prévention



Marina LOUIS-TECHER
6^{ème} adjointe

Vie scolaire - Enfance et jeunesse
 Gestion des salles - Élections
 Concours fleurissement

Conseillers délégués :

Pascal CONRATH « VECCA »
 Événements festifs et culturels

Michèle KAUTZMANN DEHNER
 Représentation aux événements - Lien social



La passation

La passation avec l'ancienne équipe municipale s'est déroulée dans un climat courtois et respectueux, comme il se doit dans la continuité républicaine.

S'agissant du contenu transmis, nous avons toutefois découvert une situation pour le moins surprenante. Les dossiers remis à la nouvelle équipe tenaient en quelques documents seulement : deux PACS et trois grands anniversaires. À tel point que nous nous sommes presque demandé si certaines armoires n'avaient pas été vidées avant notre arrivée... La photographie ci-contre parlera probablement mieux que de longs discours. Au-delà de cette anecdote, l'absence de transmission structurée nous a conduits à reprendre l'ensemble des dossiers depuis leur origine. Nous avons engagé un travail méthodique d'état des lieux afin d'identifier les projets en cours, les engagements pris, les dossiers restés en attente et les éventuelles difficultés nécessitant une attention particulière. Cette phase de diagnostic était indispensable pour disposer d'une vision claire de la situation de la commune et permettre à la nouvelle équipe municipale de travailler sur des bases solides.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons les premiers enseignements de cet état des lieux. Notre démarche se veut factuelle, transparente et tournée vers l'avenir. Car si certains constats peuvent parfois surprendre, notre responsabilité est avant tout d'apporter des solutions et de construire, avec vous, les conditions d'un nouvel élan pour Oberhoffen-sur-Moder.



L'état des lieux

Il serait difficile, dans le cadre de cette publication, de présenter l'ensemble des dossiers qui nécessitent aujourd'hui un travail de remise à niveau ou un suivi renforcé. Nous avons donc choisi de nous concentrer sur les sujets qui nous paraissent les plus préoccupants et les plus structurants pour l'avenir de notre commune : la maison Gerling, nos écoles, l'urbanisme, les bâtiments communaux et les équipements sportifs, ainsi que l'organisation des services municipaux.

→ Maison Gerling une préemption qui questionne

Le bâtiment connu sous le nom d'« ancienne boucherie Gerling » a été acquis par la précédente mandature pour un montant de 250 000 €.

Quatre années après cette acquisition, aucun projet concret de réhabilitation ou de valorisation n'a toutefois été engagé.

Plus préoccupant encore, des investigations techniques menées dans le cadre d'une étude de faisabilité ont nécessité la réalisation de sondages et d'ouvertures dans la structure du bâtiment (voir photo). Ces interventions, restées sans suite à ce jour, ont contribué à dégrader l'état général du bien et à en diminuer la valeur patrimoniale.

Au-delà de la situation particulière de ce bâtiment, ce dossier illustre l'importance d'une vision à long terme et d'un pilotage rigoureux des investissements communaux. Chaque acquisition doit s'inscrire dans un projet clairement défini afin de préserver les intérêts de la commune et de garantir une utilisation responsable des deniers publics.



Actions menées par la nouvelle équipe

Dès son installation, la nouvelle équipe municipale a repris ce dossier en main en engageant un travail de nettoyage, de sécurisation et d'analyse des études existantes. L'objectif est désormais de définir une solution réaliste, durable et financièrement responsable pour valoriser ce bâtiment emblématique du centre du village. Des contacts sont également engagés afin d'identifier d'éventuels repreneurs capables de porter un projet cohérent.



→ Nos écoles : Quand l'absence d'anticipation impose l'urgence

Notre école élémentaire

Notre école élémentaire accueille aujourd'hui 236 élèves. Pourtant, depuis de nombreuses années, les conditions d'accueil, et plus particulièrement celles liées aux sanitaires, n'ont pas été à la hauteur des besoins de l'établissement. Avant 2017, l'école disposait de quatre sanitaires pour les filles, un nombre déjà limité au regard des effectifs. Cette année-là, la création d'un sanitaire destiné aux personnes à mobilité réduite (PMR), démarche nécessaire et légitime, s'est malheureusement traduite par la suppression de deux sanitaires filles existants. De plus, les aménagements PMR réalisés ne respectent pas pleinement les normes en vigueur.

Depuis lors, l'école a dû fonctionner avec seulement deux sanitaires pour les filles. Une situation d'autant plus problématique que ces équipements ont régulièrement connu des dysfonctionnements, réduisant encore leur disponibilité.

Cette réalité était connue depuis plusieurs années. Pourtant, aucune solution pérenne n'a été mise en œuvre pour y remédier. Ce n'est qu'au cours du mois précédant les élections municipales qu'un module provisoire de type Algeco, comprenant quatre sanitaires supplémentaires, a été installé dans la cour de l'école.

Si cette mesure a permis d'apporter une réponse immédiate à une situation devenue critique, elle ne saurait constituer une solution durable. Les conditions d'accueil de nos élèves méritent mieux qu'une réponse provisoire. Elles nécessitent désormais une réflexion globale sur l'adaptation de nos infrastructures scolaires aux besoins actuels et futurs de notre commune.



Actions menées par la nouvelle équipe

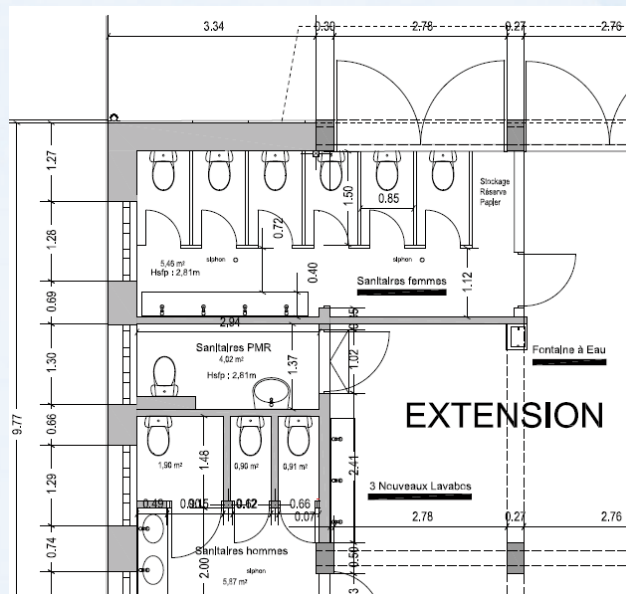
Dès son installation, la municipalité a fait de ce dossier une priorité. Les études nécessaires ont été lancées sans délai afin de mettre en œuvre une solution pérenne permettant de porter le nombre de sanitaires à six, conformément aux besoins de l'établissement et aux recommandations en vigueur.

L'objectif est simple : garantir à nos élèves des conditions d'accueil dignes, adaptées aux effectifs de l'école et à la qualité de service que les familles sont en droit d'attendre.

Ce choix s'inscrit également dans une démarche de bonne gestion des finances communales. En effet, le coût de location du module provisoire installé dans la cour de l'école est quasiment équivalent au montant des travaux permettant la création d'une solution définitive.

Autrement dit, les moyens financiers mobilisés pour une réponse temporaire auraient pu être investis dans un aménagement durable, apportant une amélioration immédiate et pérenne aux conditions d'accueil des élèves.

Les travaux engagés permettront ainsi de répondre durablement à une situation qui n'aurait jamais dû perdurer aussi longtemps.



Les travaux ont été mis au budget primitif et voté au conseil municipal du 5 juin 2026.

Une démographie connue, jamais anticipée

À cette problématique s'en ajoute aujourd'hui une autre, tout aussi importante : à la rentrée 2027, l'école élémentaire devra accueillir une 10^{ème} classe, alors que le bâtiment a été conçu pour en accueillir neuf.



Cette évolution n'a pourtant rien d'imprévisible. La progression des effectifs scolaires, notamment liée au développement démographique de la commune et à la réalisation du lotissement Les Binsen, était connue depuis plusieurs années. Elle aurait nécessité une

réflexion et une anticipation adaptées afin de préparer les capacités d'accueil de notre école.

Faute d'avoir été suffisamment anticipée, cette situation nous contraint désormais à agir dans l'urgence. Afin de permettre l'ouverture de cette nouvelle classe, des travaux doivent être engagés sans délai.

Ils nécessitent la réaffectation du dernier espace encore disponible dans le bâtiment scolaire, au prix de la suppression d'un local aujourd'hui utilisé pour l'enseignement religieux ainsi que pour le stockage de matériel pédagogique et d'ouvrages scolaires.

Face à cette situation, la nouvelle municipalité prend ses responsabilités et met tout en œuvre pour garantir la continuité du service public. Dans cet esprit, la commune mettra à disposition la salle du conseil municipal afin de permettre la poursuite des cours de religion dans des conditions satisfaisantes.

Cette solution transitoire répond à l'urgence de la rentrée 2027.

Elle souligne également la nécessité d'engager, dès à présent, une réflexion plus globale sur l'avenir de nos infrastructures scolaires afin d'accompagner durablement le développement de notre commune.



De l'improvisation subie à la responsabilité assumée

Au-delà des urgences auxquelles nous devons aujourd'hui répondre, nos écoles nécessitent désormais une réflexion globale et des investissements structurants afin d'accompagner durablement l'évolution de notre commune.

Nos établissements scolaires ont en effet atteint un niveau de saturation préoccupant.

L'école maternelle, qui accueille actuellement six classes, ne dispose plus d'aucune salle disponible et ne bénéficie d'aucune possibilité d'extension à l'intérieur du bâtiment existant.

L'école élémentaire se trouve dans une situation similaire. Dès la rentrée 2027, l'ensemble des espaces disponibles aura été mobilisé pour créer de nouvelles salles de classe, au détriment d'autres locaux pourtant utiles à la vie scolaire.

Par ailleurs, le bâtiment nécessite aujourd'hui plusieurs travaux de mise aux normes et d'amélioration de son confort d'usage.

Face à ce constat, la municipalité a décidé d'engager sans attendre une étude de rénovation ambitieuse, responsable

et tournée vers l'avenir. L'objectif est de moderniser l'école élémentaire tout en préservant les espaces extérieurs et en limitant autant que possible l'artificialisation des sols.

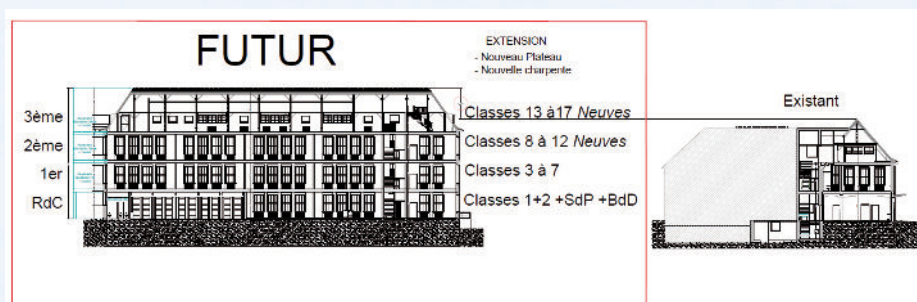
Le projet actuellement à l'étude prévoit la création de douze salles de classe ainsi que cinq salles complémentaires, conçues selon les mêmes standards de surface et de fonctionnalité :

- une salle informatique ;
- une salle de travaux manuels ;
- une salle dédiée aux réunions et à l'enseignement religieux ;
- une bibliothèque ;
- une salle de stockage et de réserve.

Cette rénovation intégrerait également plusieurs améliorations indispensables : la mise aux normes du bâtiment, l'installation d'un ascenseur afin de garantir l'accessibilité à tous, la création de sanitaires à chaque étage ainsi qu'un renforcement significatif de l'isolation thermique pour améliorer le confort des élèves été comme hiver et réduire les consommations énergétiques.

Investir dans nos écoles, c'est investir dans l'avenir de nos enfants, dans l'attractivité de notre village et dans la qualité de vie des générations qui feront l'Oberhoffen-sur-Moder de demain.

Avant projet d'extension de l'école élémentaire



Argent des contribuables, écologie et responsabilité : le point sur le chauffage

École maternelle, quand l'entretien devient une nécessité

Depuis plusieurs années, la direction de l'école maternelle alerte sur des dysfonctionnements récurrents du système de chauffage. Une situation connue des équipes éducatives et constatée à plusieurs reprises sur le terrain, notamment lors de la coupure annuelle du chauffage en présence d'un élu municipal et du technicien en charge de la maintenance.

Les vérifications réalisées ont mis en évidence un manque d'entretien important du réseau de chauffage. Le constat est préoccupant : près de 60 % des robinets thermostatiques sont bloqués en position ouverte, provoquant dans certaines salles une chaleur excessive. Pour maintenir des conditions acceptables, les enseignants sont régulièrement contraints d'ouvrir les fenêtres, y compris en période hivernale.

À l'inverse, environ 20 % des robinets thermostatiques sont bloqués en position fermée, limitant fortement le chauffage de certaines pièces et créant des situations d'inconfort pour les élèves comme pour le personnel.



Le bien être des enfants et des équipes pédagogiques

Des températures mal régulées nuisent aux conditions d'apprentissage et de travail. Garantir un environnement confortable et adapté constitue une priorité pour la municipalité.

L'exemplarité environnementale

Chauffer des locaux tout en devant ouvrir les fenêtres pour faire baisser la température représente un non-sens écologique. À l'heure où chacun est invité à maîtriser sa consommation d'énergie, les bâtiments publics doivent montrer l'exemple.

La bonne gestion de l'argent public

Chaque kilowattheure consommé inutilement représente une dépense supportée par les contribuables. L'entretien régulier des équipements municipaux n'est pas seulement une obligation technique : c'est aussi une exigence de responsabilité financière.



Actions menées par la nouvelle équipe

Face à cette situation, la municipalité a décidé d'agir sans attendre.

Le remplacement de l'ensemble des robinets thermostatiques défectueux de l'école maternelle a été inscrit au budget primitif 2026 et adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 5 juin 2026.

Au-delà de cette opération, la municipalité souhaite renforcer le suivi et l'entretien préventif des bâtiments communaux afin d'éviter que de telles situations ne se reproduisent à l'avenir.

Entretiens et investissement inexsistants, la municipalité au chevet du TCOM

Tennis club d'Oberhoffen – TCOM - un club historique

Le Tennis Club d'Oberhoffen-sur-Moder (TCOM) fait partie des associations historiques de notre village. En 2028, il célébrera ses 50 années d'existence, témoignant d'un engagement durable au service du sport, de la jeunesse et de la vie locale.

Au-delà de son activité tennistique, qui attire chaque année plusieurs centaines de pratiquants venus de l'ensemble du territoire, le club joue également un rôle social important. Il propose notamment, durant les vacances d'été, un accueil et un encadrement appréciés par de nombreuses familles oberhoffenoises, contribuant ainsi à l'animation de notre commune et à l'épanouissement de nos jeunes. La commune a la responsabilité d'assurer l'entretien, la préservation et le développement des équipements qu'elle met à disposition des associations. Or, plusieurs installations sportives présentent aujourd'hui un état de vétusté avancé qui nécessite des investissements significatifs.

Le Tennis Club d'Oberhoffen en est une illustration particulièrement marquante. Au fil des années, le manque d'entretien et l'absence d'une stratégie de modernisation à long terme ont conduit à une dégradation progressive des infrastructures : toiture en polycarbonate endommagée, infiltrations récurrentes, sanitaires et douches vieillissants, canalisations défectueuses ou encore locaux nécessitant des travaux de rénovation.

Face à ces difficultés, les bénévoles du club ont souvent compensé, par leur engagement et leur investissement personnel, ce qui aurait dû relever d'un entretien plus régulier du patrimoine communal par la Mairie. La municipalité tient à saluer leur implication exemplaire, qui a permis au club de poursuivre ses activités malgré des conditions parfois difficiles.

Plus regrettable encore, un terrain de tennis a été détruit dans la perspective d'un projet de création de terrains de padel. Plusieurs années après cette décision, aucune réalisation concrète n'a toutefois vu le jour, laissant le club avec un équipement sportif en moins et sans solution de remplacement.

Cette situation illustre la nécessité de disposer d'une vision claire et cohérente pour l'avenir de nos équipements sportifs, afin de préserver le patrimoine communal, d'accompagner le développement de nos associations et de répondre aux attentes des habitants.



Actions menées par la nouvelle équipe

Face à cette situation, la municipalité a décidé d'inscrire l'avenir des équipements sportifs dans une vision à long terme. Un programme pluriannuel de travaux est en cours d'élaboration afin de planifier, de manière progressive et réaliste, la réhabilitation des infrastructures du Tennis Club d'Oberhoffen et leur adaptation aux besoins des années à venir.

L'objectif est double : préserver un patrimoine communal important et offrir aux licenciés, aux bénévoles et aux jeunes du village des équipements à la hauteur de leur engagement. Cette démarche a d'ores et déjà été engagée auprès des partenaires institutionnels. Une première rencontre avec les financeurs publics a eu lieu afin de présenter les besoins identifiés, d'évaluer les possibilités d'accompagnement financier et de préparer les investissements nécessaires.

La municipalité souhaite ainsi construire un projet durable, financé de manière responsable et partagé avec les acteurs du club, afin de redonner à cet équipement toute la place qu'il mérite dans la vie sportive et associative d'Oberhoffen-sur-Moder.





Finances

Oberhoffen-sur-Moder : faire face à une situation financière tendue et préparer l'avenir

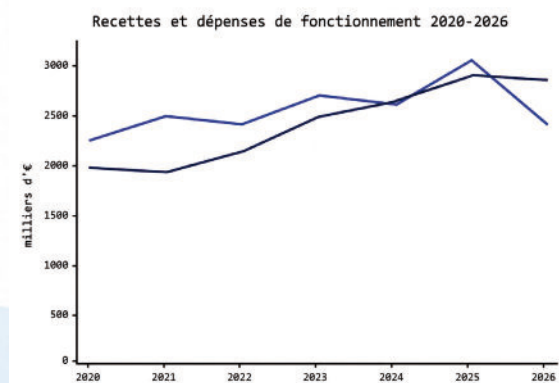
Trois mois après notre élection, le temps du diagnostic touche à sa fin. Ce travail était indispensable. Avant d'agir, il fallait regarder la réalité de notre commune avec lucidité, dans tous ses aspects : l'état de nos bâtiments publics, l'organisation de nos services, le renouvellement à venir d'une partie importante du personnel communal, et bien sur la situation financière de la commune.

Ce diagnostic montre une réalité exigeante. **Oberhoffen-sur-Moder dispose d'atouts solides, mais la situation financière laisse apparaître un déséquilibre qu'il faut corriger sans attendre.** Les dépenses de fonctionnement ont progressé beaucoup plus vite que les recettes au cours des dernières années. Dans le même temps, plusieurs équipements publics essentiels ont été insuffisamment entretenus ou reportés, ce qui nous place aujourd'hui devant des choix importants.

Des dépenses qui ont progressé beaucoup plus vite que les recettes

Entre 2020 et 2026, les recettes de fonctionnement sont passées de **2,252 M€ à 2,409 M€**, soit une hausse de **7 %**. Sur la même période, les dépenses de fonctionnement sont passées de **1,982 M€ à 2,870 M€**, soit une hausse de **45 %**. Autrement dit, les dépenses ont augmenté bien plus vite que les recettes. Ce décrochage fragilise directement la capacité de la commune à dégager de l'épargne pour investir.

Évolution des recettes et dépenses de fonctionnement



Ce graphique montre clairement qu'au fil des années, l'écart s'est resserré jusqu'à devenir très préoccupant. La commune conserve des recettes solides, mais ses charges ont suivi une trajectoire beaucoup trop dynamique.

Une forte hausse des charges courantes et du personnel

Parmi les dépenses de fonctionnement, ce sont surtout les dépenses à caractère général - prestations de services, fluides, frais courants - qui ont le plus augmenté. Elles sont passées de 0,550 M€ en 2020 à 1,008 M€ en 2026, soit une hausse de 83 %.

Les charges de personnel et frais assimilés ont elles aussi progressé, passant de 0,850 M€ à 1,120 M€, soit +32 %. Ces évolutions ne sont pas neutres. Elles pèsent directement sur notre capacité à financer les projets dont la commune a besoin. Elles imposent donc un travail de fond sur l'organisation, les priorités, les consommations, les méthodes de gestion et la recherche d'efficacité.

Des équipements publics qui nécessitent des investissements importants

Cette tension sur le fonctionnement intervient au moment même où la commune doit faire face à des besoins majeurs d'investissement.

L'école élémentaire doit être remise aux normes. Le bâtiment ne répond pas de manière satisfaisante aux exigences de sécurité, et ses performances énergétiques sont insuffisantes. Cela se traduit par des consommations importantes en hiver et un confort d'été dégradé.

La salle des fêtes est elle aussi au cœur des préoccupations. Les restrictions d'utilisation qui la touchent imposent de prendre une décision de fond : rénovation lourde ou reconstruction sur un autre site.

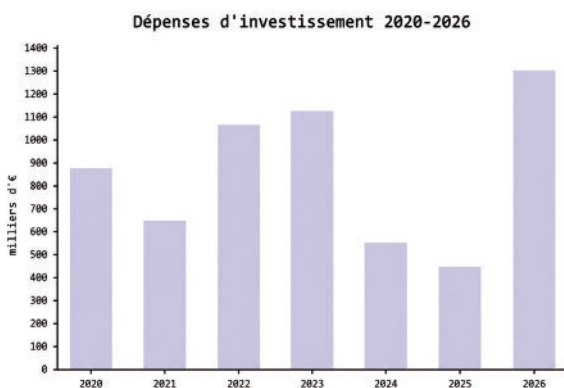
Plus largement, les équipements de service public ont été trop longtemps délaissés. Le constat est clair : il nous faut maintenant réinvestir pour garantir la sécurité, la qualité du service public et l'attractivité de la commune.



L'investissement a connu des à-coups

Les dépenses d'investissement ont varié fortement au cours des dernières années, sans traduire une trajectoire continue de remise à niveau du patrimoine communal.

Évolution des dépenses d'investissement



On observe des fluctuations importantes selon les exercices. Cela confirme la nécessité de retrouver une stratégie pluriannuelle lisible, capable de hiérarchiser les priorités et de financer durablement les travaux les plus urgents.

Une dette maîtrisée, mais une capacité d'autofinancement dégradée

Un point important doit être souligné : la dette de la commune reste maîtrisée. Au début de l'exercice 2026, l'encours s'établit à 200.000 euros, ce qui laisse encore une certaine marge, cependant insuffisante compte tenu des besoins d'investissement.

En revanche, la capacité d'autofinancement est dégradée. Elle est évaluée à 150.000 euros en 2026, un niveau trop faible au regard des investissements nécessaires dans les années à venir.

Cela signifie une chose simple : le principal enjeu n'est pas d'abord la dette, mais la reconstitution de marges de manœuvre sur le budget de fonctionnement. Sans cela, il sera difficile d'engager une politique d'investissement ambitieuse et soutenable.

Une ligne claire pour les prochains mois

Face à cette situation, il n'est pas question de subir. Notre responsabilité est de prendre le problème à bras-le-corps, avec sérieux, franchise et détermination.

La ligne de conduite de l'équipe municipale sera claire :

- ✓ **Maîtriser puis réduire les dépenses de fonctionnement**, en particulier les charges courantes qui ont le plus dérivé ;
- ✓ **Repenser l'organisation communale**, dans un contexte marqué par plusieurs départs à la retraite, afin de garantir la continuité du service public tout en gagnant en efficacité ;
- ✓ **Prioriser les investissements indispensables**, en commençant par les équipements les plus urgents pour la sécurité et le quotidien des habitants ;
- ✓ **Rechercher activement toutes les aides mobilisables**, subventions, partenariats et dispositifs de soutien, pour limiter la charge supportée par la commune ;
- ✓ **Construire une programmation pluriannuelle réaliste**, pour donner de la visibilité à l'action municipale.

Redresser sans renoncer

La situation exige des choix. Ils ne seront pas toujours simples. Mais ils sont nécessaires.

Notre objectif n'est pas seulement de contenir une dérive budgétaire. Il est de **redonner à Oberhoffen-sur-Moder les moyens d'entretenir, de moderniser et de transmettre des équipements publics dignes des attentes de ses habitants.**

Le diagnostic était une étape de vérité. Le temps de l'action commence maintenant. Avec méthode, transparence et constance, nous engagerons le redressement nécessaire pour préparer l'avenir de notre commune.

Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU)

3 années d'avertissements, l'inaction d'hier se paie aujourd'hui

La loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) a profondément modifié les politiques du logement et de l'urbanisme en France. Son objectif est notamment de favoriser une répartition plus équilibrée du logement social sur l'ensemble du territoire.

L'article 55 de cette loi impose à certaines communes de disposer d'un nombre minimum de logements locatifs sociaux. Sont concernées les communes de plus de 3 500 habitants appartenant à une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants.



À ce titre, Oberhoffen-sur-Moder est soumise à cette obligation et doit atteindre un taux minimum de 20 % de logements sociaux par rapport à son parc de résidences principales.

Cette réglementation s'accompagne d'objectifs de progression fixés par l'État. Les communes qui ne respectent pas ces objectifs peuvent être soumises à des pénalités financières et à des mesures de contrôle renforcées.

Au-delà de l'obligation légale, ce sujet nécessite une véritable réflexion sur l'équilibre entre développement de l'habitat, préservation du cadre de vie et capacité de la commune à accueillir de nouveaux habitants dans de bonnes conditions. Faute de la précédente mandature de n'avoir défini et présenté à la Préfecture de stratégie crédible permettant de répondre progressivement aux obligations légales, la commune se trouve aujourd'hui en situation de retard par rapport aux objectifs qui lui sont fixés. Cette situation a des conséquences très concrètes. Chaque mois, des pénalités financières sont prélevées sur les ressources de la commune, venant réduire les moyens dont nous disposons pour financer nos projets, entretenir nos équipements et répondre aux attentes des habitants. De surcroît, un risque pèse sur la commune : **l'état pourrait exercer un droit de préemption et construire arbitrairement des logements sociaux dans notre village en raison de son inaction.**

Au-delà de l'impact budgétaire immédiat, ce retard limite également nos marges de manœuvre pour préparer l'avenir et accompagner le développement harmonieux de notre village.

La nouvelle municipalité entend désormais aborder ce dossier avec pragmatisme et responsabilité. Notre objectif est de construire une véritable stratégie de l'habitat, équilibrée et adaptée aux spécificités d'Oberhoffen-sur-Moder, afin de respecter nos obligations tout en préservant la qualité de vie qui fait l'identité de notre commune.



Actions menées par la nouvelle équipe

Afin de reprendre ce dossier dans de bonnes conditions, la nouvelle municipalité a engagé un travail approfondi d'analyse du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et des obligations réglementaires qui s'imposent à notre commune.

Notre volonté est claire : sortir d'une logique de pénalités et de rattrapage subi pour construire une véritable stratégie d'anticipation au service du développement équilibré de notre village.

Un climat social difficile au sein des employés communaux

Des agents municipaux à soutenir et à accompagner

Au cours de notre prise de fonctions, nous avons également constaté que les difficultés rencontrées ces dernières années n'ont pas uniquement affecté les projets communaux. Elles ont également eu des conséquences sur le fonctionnement quotidien des services municipaux. Les tensions qui ont marqué la vie municipale lors de la précédente mandature ont progressivement créé un climat de travail difficile pour de nombreux agents. Cette situation a pu générer de l'inquiétude, de la démotivation et parfois une réelle souffrance au travail. Plusieurs départs, arrêts de travail et réorganisations successives en témoignent.

À ces difficultés humaines s'ajoute un enjeu d'organisation. Le départ à la retraite de plusieurs agents expérimentés n'a pas toujours été suffisamment anticipé, limitant parfois la transmission des connaissances, des procédures et du savoir-faire indispensable au bon fonctionnement des services.

L'état des lieux réalisé par la nouvelle équipe municipale met également en évidence des déséquilibres dans la répartition des moyens humains. Certains services apparaissent aujourd'hui correctement dotés, tandis que d'autres connaissent des besoins importants. C'est notamment le cas de l'école maternelle, où le renforcement des effectifs d'ATSEM constitue un sujet important pour garantir un accompagnement de qualité auprès des enfants et des équipes pédagogiques.

Consciente de ces enjeux, la municipalité a engagé un travail d'écoute, d'analyse et de réorganisation afin de redonner aux agents les conditions de travail sereines qu'ils sont en droit d'attendre. Notre objectif est de reconstruire progressivement un climat de confiance, de valoriser les compétences présentes au sein de la collectivité et d'adapter les effectifs aux besoins réels du service public.



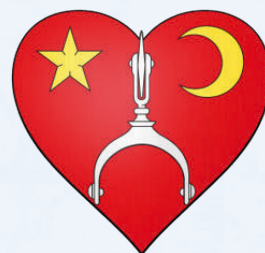
Actions menées par la nouvelle équipe

Consciente des difficultés humaines et organisationnelles rencontrées ces dernières années, la nouvelle équipe municipale s'attache à recréer du lien au sein des agents municipaux à travers plusieurs actions concrètes, fondées sur l'écoute, la reconnaissance du travail accompli, l'amélioration du dialogue interne et la volonté de reconstruire progressivement un climat de confiance au service du bon fonctionnement de la collectivité.

- ✓ Réalisation d'entretiens individualisés;
- ✓ Mise en place de réunions d'équipes;
- ✓ Mise en place d'un plan de tuilage dans le cadre des futurs départs;
- ✓ Recrutement d'un agent au sein des services techniques.
- ✓ Recrutement d'une ATSEM pour soutenir l'équipe pédagogique de l'école maternelle;
- ✓ Ouverture d'un post d'ASVP dans le cadre du départ du policier municipal,

Les agents municipaux sont la richesse de notre commune. Chaque jour, ils assurent des missions essentielles au service des habitants. Ils méritent reconnaissance, respect et soutien. C'est avec eux que nous construisons une mairie plus efficace, plus apaisée et pleinement tournée vers les besoins des Oberhoffenois.

Parce qu'un engagement au service de la commune mérite toujours d'être reconnu, nous avons choisi de consacrer une page aux agents dont le parcours au sein de la collectivité s'achève, ainsi qu'à celles et ceux dont le départ n'avait pas été suffisamment valorisé par le passé.





Les récents et futurs départs au sein de la Mairie



Retraite ou nouveau départ, ils ont marqué notre commune

Le 1^{er} mai 2026, Robert a officiellement fait valoir ses droits à la retraite après plus de dix ans passés au service de notre commune.

Arrivé en 2014 pour prendre la responsabilité de l'atelier municipal, cet horticulteur de profession a mis toute sa passion et son expertise au service d'Oberhoffen-sur-Moder. Avec son équipe, il a largement contribué à l'obtention et au maintien des trois fleurs du label national des Villes et Villages Fleuris. Déjà à l'origine de cette même distinction à Bischwiller quelques années auparavant, Robert a toujours mis un point d'honneur à rappeler l'importance de l'expérience et du savoir-faire dans l'aménagement des espaces publics : « La pratique et la connaissance sont importantes sur le domaine public, il y a un véritable challenge, ce n'est pas comme à la maison. »

Preuve que cette expertise technique et cette vision restent une référence pour la collectivité, ses anciens collègues n'hésitent pas, aujourd'hui encore, à le consulter régulièrement pour solliciter ses conseils et guider leurs choix.

Au-delà des nombreuses évolutions techniques qu'il a connues et accompagnées au cours de sa carrière, Robert retiendra également la richesse des liens tissés au quotidien avec les habitants.

Une nouvelle page se tourne aujourd'hui pour la commune, et une belle aventure commence pour celui que beaucoup connaissent et croisaient avec affection sous le nom de « l'homme au chapeau ». L'ensemble de la municipalité et les administrés lui adressent un immense merci pour son engagement et lui souhaitent une retraite heureuse, active et verdoyante !

L'homme au chapeau Robert SCHOTT prend sa retraite



Régis FALCO rejoint la Préfecture



Après plus de deux décennies de dévouement, Régis quittera ses fonctions d'adjoint administratif le 1^{er} septembre prochain pour entamer un nouveau chapitre professionnel à la Préfecture du Bas-Rhin.

Régis aura été le témoin privilégié et l'acteur engagé de l'évolution de notre collectivité. En 21 ans, il a accompagné la vie communale avec une constance remarquable, travaillant successivement aux côtés de six maires.

Au cours de sa riche carrière au sein de notre mairie, Régis a assuré des missions aussi variées qu'essentielles au bon fonctionnement de la commune. Les habitants et les associations ont pu apprécier son travail à travers la communication municipale, l'organisation rigoureuse des cérémonies officielles ou encore la gestion du parc locatif culturel et sportif. En coulisses, il veillait également sur nos équipements informatiques, téléphoniques et de sécurité. Enfin, expert de ses sujets, il mettait ses compétences au service de l'intérêt général en tant que référent communal pour la protection des données et membre actif du comité RGPD de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Le Conseil Municipal, l'ensemble des agents et les forces vives de la commune tiennent à le remercier chaleureusement pour son professionnalisme, sa disponibilité et la qualité de son travail durant toutes ces années.

Nous lui souhaitons une pleine réussite et beaucoup d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions au sein des services de l'État. Merci pour tout, Régis !



Mathieu HOFFART prend du galon



Arrivé au sein de notre Police Municipale en février 2022, Mathieu HOFFART s'apprête à tourner une page pour poursuivre son parcours professionnel au sein d'une autre commune. Durant ces années passées au service d'Oberhoffen-sur-Moder, il a su veiller sur notre quotidien avec dévouement, tissant des liens étroits avec les habitants, les élus et le tissu associatif.

Au moment de son départ, Mathieu a tenu à adresser un message chaleureux aux administrés : « Arrivé en février 2022, j'ai eu à faire face à quelques problèmes de santé lors de mes débuts. Malgré ces difficultés, j'ai toujours pu compter sur le soutien et la bienveillance des personnes qui m'entouraient. Ces années m'ont permis de faire de belles rencontres et d'acquérir une expérience humaine et professionnelle particulièrement enrichissante.

J'ai eu le plaisir de travailler au service des habitants d'Oberhoffen-sur-Moder, un village dynamique et accueillant auquel je me suis profondément attaché. Les échanges quotidiens avec les administrés, les élus, les associations et l'ensemble des acteurs de la commune resteront pour moi de précieux souvenirs.

Aujourd'hui, il est temps pour moi d'ouvrir une nouvelle page de ma carrière professionnelle. Je quitte mes fonctions avec émotion, mais également avec la satisfaction du travail accompli et de nombreux souvenirs que je conserverai longtemps.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes que j'ai eu l'occasion de côtoyer durant ces années et souhaite à Oberhoffen-sur-Moder ainsi qu'à ses habitants le meilleur pour l'avenir. »

Le Conseil Municipal, l'ensemble des agents de la collectivité et les habitants remercient sincèrement Mathieu pour son engagement, sa bienveillance et son professionnalisme au service de notre sécurité. Nous lui souhaitons une excellente continuation et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !

Raphaël MARTZOLFF vers d'autres horizons

En poste depuis le 1er octobre 2022 en qualité de Directeur des Services Techniques (DST), Raphaël a assuré la gestion des infrastructures de notre commune. De la conduite des projets au suivi des chantiers, en passant par la maintenance et l'entretien des bâtiments, il a été un acteur essentiel de notre quotidien.

À compter du 1^{er} septembre prochain, Raphaël poursuivra son parcours professionnel au sein d'une autre collectivité.

La municipalité tient à le remercier pour son investissement au service des habitants, ainsi que pour sa collaboration étroite avec les élus et l'ensemble des agents. Nous lui souhaitons une pleine réussite et une excellente continuation dans la suite de sa carrière.



Parties sans un mot dans l'Écho, nous rétablissons leurs mémoires

Qualifiée par ses collègues et les élus de véritable « mémoire de la mairie », Sylvie Tournier a pris sa retraite après une carrière d'une longévité et d'une fidélité exemplaires au service de notre village.

Entrée au sein de la collectivité le 1er septembre 1981, Sylvie a achevé son parcours le 1^{er} août 2024. Derrière ces dates se cachent « plus de quatre décennies consacrées au service public » avec une constante qui l'a toujours caractérisée : sa douceur, son calme olympien et une immense bienveillance. Toujours disponible, elle était « toujours prête à renseigner et guider les habitants » qui franchissaient la porte de la mairie ou l'appelaient pour une démarche.

43 ans d'évolution et de polyvalence administrative. Au fil de ses 43 années d'engagement, Sylvie a été le couteau suisse et la mémoire de notre administration. Elle a occupé plusieurs fonctions essentielles, gérant avec la même rigueur « l'état civil, le service à la personne, la gestion du cimetière, ainsi que le service sensible de la comptabilité et de la paie ».

Promue au grade mérité de « rédacteur principal de première classe en fin de carrière », elle a été le témoin privilégié des grandes transformations d'Oberhoffen-sur-Moder. Force tranquille de l'administration, elle a accompagné avec un professionnalisme constant les évolutions de la commune sous les mandats successifs de cinq maires : Charles Christmann, Pierre Schuster, Frédéric Schott, Gunter Schumacher et Cathy Koessler.

Pour sa rigueur, sa gentillesse et les millions de dossiers gérés d'une main de maître, la municipalité et l'ensemble des administrés tiennent à lui dire un immense merci. Une page s'est tournée pour la mairie, mais une nouvelle et belle aventure commence pour elle.

Chère Sylvie, l'ensemble d'Oberhoffen-sur-Moder vous souhaite une retraite à votre image : douce, sereine et pleinement épanouie !

Une mémoire de la Mairie : Sylvie TOURNIER



Christine DOLT a dit au revoir à nos petits



Après plus de quatre décennies passées au service des plus petits de notre commune, Christine a tiré sa révérence en janvier 2026. Une page se tourne, mais les souvenirs, eux, restent gravés.

« Suite à ma retraite, j'ai fermé les yeux et j'ai repensé à toute ma carrière à l'école maternelle », confie-t-elle avec émotion. C'est en mai 1982 que Christine fait ses premiers pas au sein de la commune d'Oberhoffen-sur-Moder. Un métier de cœur qu'elle a tout de suite embrassé avec passion et rigueur : « Dès le début, j'avais des personnes compétentes qui me soutenaient et me faisaient confiance pour me guider et m'apprendre ce métier d'ATSEM que je prenais très au sérieux. L'amour pour les enfants, la confiance des parents, tout cela me faisait avancer avec sérénité. » Pendant 43 ans, Christine a été bien plus qu'une ATSEM, elle a été un repère rassurant, une présence bienveillante capable de traverser le quotidien de la maternelle avec une douceur et une efficacité magiques. « Combien de bobos et d'éraflures... un petit sparadrap et tout était réglé ! Combien d'accidents dans le pantalon ou la jupette... un petit change et voilà, tout le monde était au sec. Les années ont passé et, surtout, chaque jour j'avais le plaisir d'aller au travail. »

Une transmission intergénérationnelle Le plus beau témoignage de sa longévité et de l'empreinte qu'elle laisse dans le cœur des habitants reste sans doute ce merveilleux cycle de la vie auquel elle a assisté : « Avec le temps, les enfants que j'avais eus à mes débuts ont ramené leurs propres enfants... et moi, j'étais toujours là ! »

Aujourd'hui, l'heure de la retraite a sonné, laissant derrière elle un vide immense à l'école mais un héritage de tendresse inestimable. C'est avec « un énorme pincement au cœur et plein de souvenirs qui ne s'effaceront jamais » que notre chère « Christine de la maternelle » s'éloigne des tableaux noirs et des cours de récréation.

La municipalité et l'ensemble des habitants d'Oberhoffen-sur-Moder tiennent à lui exprimer leur plus profonde gratitude. Merci, Christine, pour ces 43 années de dévouement exemplaire, de sourires partagés et de bienveillance auprès de nos enfants. Très belle et heureuse retraite à vous !

Avec le départ du Policier Municipal - une refonte de la stratégie de sécurité

Ré-adapter le déploiement sécuritaire à Oberhoffen-sur-Moder

Le départ du policier municipal d'Oberhoffen-sur-Moder constitue l'occasion de repenser en profondeur la politique de sécurité de notre commune et d'adapter nos moyens aux enjeux actuels.

Dès notre prise de fonctions, un état des lieux a été réalisé afin d'identifier les principaux risques, les incivilités récurrentes, les atteintes aux biens ainsi que les attentes exprimées par les habitants. Ce travail nous a permis de définir une stratégie globale fondée à la fois sur la prévention, la proximité et la fermeté lorsque cela est nécessaire.



Cette stratégie repose sur plusieurs axes :

- ✓ un renforcement de la coopération avec la Gendarmerie nationale afin d'assurer une présence efficace sur notre territoire ;
- ✓ la modernisation et la mise à niveau du système de vidéosurveillance existant ;
- ✓ le déploiement progressif de nouvelles caméras sur les secteurs les plus sensibles de la commune ;
- ✓ l'installation d'équipements de lecture automatisée des plaques d'immatriculation sur certains points stratégiques ;
- ✓ l'utilisation de caméras mobiles pour répondre à des problématiques ponctuelles ;
- ✓ la mise en place de dispositifs spécifiques de lutte contre les dépôts sauvages ;
- ✓ le développement de la vidéo-verbalisation pour certaines infractions constatées ;
- ✓ la remise en place du label «Commune vigilante»;
- ✓ la formation des élus habilités afin de renforcer les capacités d'action de la commune dans le respect du cadre légal.

La municipalité entend appliquer un principe simple : chacun doit être responsable de ses actes. Lorsqu'une dégradation du patrimoine communal est constatée et que son auteur est identifié, toutes les démarches nécessaires seront engagées afin que les réparations soient prises en charge par le responsable ou sa famille lorsque la situation le justifie.

Cette volonté de fermeté s'est déjà traduite par plusieurs interventions récentes. À la suite de dégradations commises sur notre ban communal, les auteurs ont pu être identifiés grâce aux dispositifs de vidéosurveillance et les familles concernées ont été reçues en mairie.

Toutefois, la sécurité ne peut se résumer à une approche uniquement répressive. La prévention, l'écoute et le dialogue restent des leviers essentiels. Des temps d'échange avec les habitants seront ainsi organisés afin d'identifier les difficultés du quotidien, prévenir les tensions et construire ensemble des réponses adaptées.

Enfin, afin de conserver une capacité d'intervention de proximité et de renforcer la présence sur le terrain lorsque cela s'avérera nécessaire, le conseil municipal a validé le principe de la création éventuelle d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Notre objectif est clair : garantir à chacun le droit de vivre dans une commune sûre, respectueuse de son cadre de vie et attentive aux attentes de ses habitants.



De nombreux défis à relever mais également de quoi être fier !

Les pages précédentes ont mis en lumière plusieurs défis auxquels notre commune doit aujourd'hui faire face. Mais il serait injuste de ne voir qu'eux. Car Oberhoffen-sur-Moder est aussi un village où il fait bon vivre, un village dynamique, accueillant et riche de ses habitants, de ses associations et de ses nombreux bénévoles. Cette qualité de vie, nous la devons également au travail quotidien de nos agents municipaux. Les équipes des services techniques contribuent, tout au long de l'année, à embellir notre cadre de vie par l'entretien des espaces publics, la création de massifs fleuris, la mise en place de décorations saisonnières et les nombreuses attentions qui rendent notre village agréable et chaleureux.

Parce que nous sommes convaincus qu'une commune se construit aussi autour de moments de convivialité et de partage, nous souhaitons renforcer cette fierté d'être Oberhoffenois. C'est dans cet esprit que nous sommes heureux de vous annoncer le retour d'un événement particulièrement attendu :

le feu d'artifice du 14 juillet.

Disparu depuis plus de douze ans de notre village, il retrouvera sa place grâce à l'engagement des conscrits et au soutien de la commune.

Au-delà du spectacle, ce rendez-vous sera l'occasion de nous retrouver, de partager un moment festif et de célébrer ensemble ce qui nous rassemble : notre attachement à Oberhoffen-sur-Moder et notre envie de faire vivre notre village.

Une soirée festive à ne pas manquer !

Pour lancer les festivités, la commune aura le plaisir d'accueillir Pascal VECCA, l'une des figures marquantes de la scène musicale alsacienne. Oberhoffenois et élu de la commune, il est reconnu pour sa carrière artistique qui l'a conduit sur de nombreuses scènes en France et à l'étranger, notamment à Europa-Park, où il se produira de nouveau tout l'été.

Chanteur charismatique à la voix profonde et captivante, il nous proposera un concert mêlant ses compositions pop aux mélodies accrocheuses et des reprises revisitées des plus grands succès de la chanson, de la pop et du rock.

Un concert convivial et familial, riche en émotions et en énergie, qui donnera le ton à cette belle soirée estivale... avant le grand feu d'artifice !

À l'issue du spectacle pyrotechnique, DJ Jules, habitué des clubs strasbourgeois, prendra le relais pour ambiancer le public et pour prolonger la fête.

Tout au long de la soirée, le public pourra profiter d'une offre de restauration proposée par les bénévoles du TCOM et du FC Oberhoffen, qui prépareront tartes flambées et grillades. La buvette sera tenue par les Conscrits des classes 2007, 2008 et 2009. Le matériel et la logistique de la manifestation seront assurés par les bénévoles de l'OSLO, avec le précieux soutien du service technique de la commune.



En cas de qualification de l'équipe de France pour la demi-finale de la Coupe du Monde de football, le programme de la soirée sera légèrement adapté afin de permettre la retransmission du match sur écran géant à 21 h.

Dans ce cas, les portes ouvriront exceptionnellement à 18 h, le concert de Pascal VECCA débutera à 19 h, le feu d'artifice sera tiré à 23 h, avant de laisser place à DJ Jules.





**14 JUILLET à
OBERHOFFEN-SUR-MODER**

Grand feu d'artifice

21h00 : Pascal VECCA - concert
22h45 : Feu d'artifice
23h00 : DJ Jules

Restauration & buvette sur place
Tartes flambées – grillades
 À partir de 19h

Événement organisé par la commune d'Oberhoffen-sur-Moder
 En partenariat avec les Conscrits, l'OSLO, le TCOM et le FC Oberhoffen

INFORMATIONS PRATIQUES
 Rendez-vous à partir de 19h00
 Lieu : Parking des Ateliers municipaux
 Rue de la Forêt (près du stade)




La municipalité remercie chaleureusement **Fabrice SCHULTZ**, qui assurera bénévolement la coordination opérationnelle du feu d'artifice du 14 juillet. Membre élu de l'OSLO et engagé de longue date dans la vie associative locale, il met une nouvelle fois son énergie au service du village.





Soirée observation de l'éclipse à Oberhoffen !


Parce que notre village regorge aussi de passionnés désireux de transmettre leur savoir, la commune est heureuse d'accompagner l'initiative d'Yvon BRUCHER, astronome amateur, qui vous fera découvrir l'éclipse et ses secrets le temps d'une soirée. Une invitation à ralentir, à contempler le ciel et à partager un moment hors du temps, entre curiosité, science et émerveillement.

**12
AOÛT**

**SOIRÉE SPÉCIALE
OBSERVATION
DE L'ÉCLIPSE**

 Lieu et horaire
communiqués prochainement

 Sous réserve des
conditions météo



Flyer page 28

Retour sur image, Osterputz 2026 ! MERCI !

Le 11 avril dernier, une centaine de personnes ont répondu présentes à l'appel de la nouvelle municipalité pour participer à l'opération « Osterputz 2026 ».

Grâce à l'implication de chacun, cette édition a rencontré un franc succès. Fait particulièrement encourageant : le volume de déchets collectés est en diminution par rapport aux années précédentes, témoignant d'une sensibilisation croissante de la population aux enjeux environnementaux. A l'issue de cette matinée citoyenne, les participants se sont retrouvés autour d'un moment convivial. Un repas composé de grillades et de pâtisseries, offert par la municipalité et servi par les bénévoles du Football Club, a permis de clôturer cette belle action dans la bonne humeur. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la démarche portée par la Communauté d'Agglomération de Haguenau, qui accompagne et encourage ce type d'actions sur l'ensemble de son territoire.

La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des participants pour leur engagement et leur mobilisation.



L'action sociale au cœur de notre action

L'action sociale constitue un pilier essentiel de l'engagement de notre équipe municipale. Elle vise à accompagner chaque habitant, à tous les âges de la vie, en apportant écoute, soutien et solutions concrètes face aux difficultés du quotidien. Qu'il s'agisse de lutter contre l'isolement, de soutenir les familles ou d'accompagner nos aînés, la commune agit avec proximité et solidarité.



Au cœur de ce dispositif se trouve le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le CCAS est un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Il intervient notamment dans l'aide aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux familles en difficulté, ainsi que dans la prévention et le développement social. Il joue également un rôle d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des habitants vers les dispositifs adaptés à leurs besoins.

Dans cette dynamique, une délégation municipale a eu le plaisir de participer à la journée portes ouvertes de l'Espace Senior de Schirrhein, en avril dernier. Cette visite a permis de découvrir un lieu convivial et dynamique, entièrement dédié au bien-être des seniors. Les activités proposées, variées et adaptées, favorisent le lien social, le maintien de l'autonomie et l'épanouissement personnel.

Ce moment d'échange a été particulièrement enrichissant et inspirant pour envisager de nouvelles initiatives en faveur de nos aînés au sein de notre commune. L'équipe municipale réaffirme ainsi sa volonté de développer des actions toujours plus proches des besoins de chacun, dans un esprit de solidarité et de bienveillance.



Un week-end au cœur du jardin enchanté des époux Wernert

Les 6 et 7 juin derniers, les amateurs de nature ont eu le privilège de pousser les portes de jardins de particuliers. Ces visites offrent toujours une expérience intime et personnalisée, propice au partage d'expériences et à l'échange de précieux conseils entre passionnés.

Parmi ces écrans de verdure, le jardin de Jeanne et Jean Wernert s'est révélé être un lieu enchanteur, conçu comme un véritable tableau vivant.



Entre les parterres de fleurs éclatantes, le clapotis d'un petit bassin, les haies soignées et la diversité des arbres et arbustes, les visiteurs ont pu apprécier un superbe dégradé de couleurs et de verdure. Plus qu'un simple espace vert, ce jardin est la grande fierté de ce couple de passionnés, pour qui ce lieu constitue une source inépuisable d'inspiration et de bien-être. Une belle parenthèse bucolique au cœur de notre commune.

Un grand merci à eux d'avoir partagé leur univers et leur passion !



Il va y avoir du sport !

Une association dynamique : la pétanque

Le week-end de Pâques, Oberhoffen-sur-Moder a accueilli le championnat départemental tripléte de jeu provençal, discipline historique dont est issue la pétanque moderne. Organisée par le PC Oberhoffen, fort de ses 97 licenciés et de l'engagement de ses nombreux bénévoles, cette compétition a réuni une trentaine d'équipes venues de tout le département. Après deux journées de rencontres disputées au boulodrome communal, l'équipe du PC de la Boule Hattenoise s'est qualifiée pour le championnat de France qui se déroulera près de Toulouse.

La commune félicite l'ensemble des participants, des bénévoles et des organisateurs pour la réussite de cette belle manifestation sportive. Elle était représentée lors de la remise des prix par Dominique HIEBEL, premier adjoint, et Michèle DEHNER, conseillère déléguée, aux côtés du président du Comité Départemental de Pétanque du Bas-Rhin.



Un démarrage en flèche pour le foot féminin

Créée en 2025, l'équipe féminine de football à 8 d'Oberhoffen ne cesse de faire parler d'elle. Pour leur toute première participation au Championnat, nos joueuses ont signé un parcours tout simplement parfait.

L'aventure a débuté il y a à peine un an, et le succès est déjà éclatant. Porté par un groupe soudé de 15 joueuses, l'effectif brille par sa cohésion, sa détermination et un remarquable esprit sportif. Une alchimie parfaite, insufflée au quotidien par un encadrement passionné : l'entraîneur Alexandre Nadin, efficacement épaulé par son adjoint Mathieu REHRI.

10 matchs, 10 victoires !

Sur les 10 rencontres disputées en championnat au cours de la saison, elles ont décroché 10 victoires consécutives!

La municipalité tient à féliciter chaleureusement les joueuses ainsi que l'ensemble du staff pour ce parcours exceptionnel, qui fait rayonner haut et fort les couleurs d'Oberhoffen.

Un grand bravo à toutes, et rendez-vous au stade pour la suite de leurs exploits !





La fête paroissiale protestante du 14 juin met à l'honneur les 70 ans de l'église St-Michel

La fête paroissiale du 14 juin restera sans aucun doute un moment fort de la vie de notre communauté. Elle a rassemblé de nombreux paroissiens dans une ambiance à la fois conviviale, chaleureuse et profondément empreinte de mémoire.

Après le culte du matin, célébré dans un esprit de recueillement et de partage, chacun s'est retrouvé pour prolonger ce temps autour d'un repas festif. Le sanglier à la broche, préparé avec soin, a été particulièrement apprécié et a contribué à la réussite de ce moment de convivialité, où échanges et retrouvailles étaient au rendez-vous. Cette journée a également été marquée par un hommage émouvant à l'église Saint-Michel, détruite durant la Seconde Guerre mondiale puis reconstruite en 1956.



À l'occasion de ses 70 ans, une petite exposition de photographies retraçant son histoire a été présentée. Ces images, témoins d'un passé parfois douloureux mais aussi d'une belle reconstruction collective, ont suscité beaucoup d'émotion, en particulier auprès de l'ancienne génération.

Entre mémoire et festivités, cette fête paroissiale a permis de renforcer les liens entre les habitants et de transmettre aux plus jeunes une part essentielle du patrimoine local. Une belle réussite qui restera dans les souvenirs de tous.



Le concert d'Olivier Félix Hoffmann, un prélude à la Fête de la Musique réussi

En avant-première de la Fête de la Musique, le concert donné le 19 juin 2026 par **Olivier Félix Hoffmann** et son quartette *Country-World* a rencontré beau succès auprès du public.

L'ethnopoète-chanteur a proposé une prestation riche et originale, portée par un répertoire multilingue. À travers ses compositions et interprétations, il a rendu hommage aux francophonies d'Amérique, aux cultures amérindiennes, au folk américain, tout en réservant une place toute particulière à l'Alsace.

Pour cette soirée, Olivier Félix Hoffmann était entouré de musiciens talentueux : son épouse Nathalie, choriste, Jean-Christophe Galen, compositeur, ainsi que Bernard Gatter, harmoniciste, choriste et batteur. Ensemble, ils ont su créer une ambiance chaleureuse et immersive, mêlant traditions et influences contemporaines. Ce concert, salué par l'enthousiasme du public, a constitué un prélude réussi aux festivités de la Fête de la Musique confirmant l'attrait pour des propositions artistiques variées et ouvertes sur le monde.





Élection des Vices-Présidents à la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Chères habitantes, chers habitants,

J'ai l'honneur de vous informer de ma nomination en qualité de vice-président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, chargé de l'eau et de l'assainissement. Cette délégation revêt une importance particulière. Elle concerne des services essentiels à notre quotidien, mais également des enjeux majeurs pour l'avenir de notre territoire, tant sur le plan environnemental que sur celui des investissements publics.

Il s'agit en effet de l'un des domaines les plus structurants de l'intercommunalité.

Cette nomination possède également une résonance particulière pour notre commune. En effet, une part importante de l'eau potable consommée par les habitants de l'agglomération est prélevée sur le ban communal d'Oberhoffen-sur-Moder. Notre village occupe ainsi une place stratégique dans l'alimentation en eau du territoire et contribue chaque jour à un service public essentiel pour des dizaines de milliers d'habitants. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée et j'aborderai cette mission avec engagement, dans un esprit de coopération et au service de l'intérêt général.



La récente visite de M. Claude STURNI, maire de Haguenau et président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, a constitué un moment fort de ce début de mandat.

Elle a permis d'échanger sur les enjeux communs à nos collectivités et de réaffirmer la volonté de travailler ensemble au service du territoire.

À cette occasion, un blason inédit réunissant les armoiries de nos deux communes lui a été remis. Ce symbole illustre les liens qui unissent Oberhoffen-sur-Moder et Haguenau, ainsi que l'esprit de coopération qui doit continuer à guider les relations entre nos collectivités.



Je tiens à remercier chaleureusement M. STURNI pour sa présence, sa confiance et la qualité des échanges que nous entretenons. Mes remerciements vont également à l'ensemble des vice-présidents et conseillers communaux avec lesquels nous travaillons dans un esprit de dialogue, de respect et de coopération.

C'est avec enthousiasme et détermination que je poursuivrai les missions qui me sont confiées au sein de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, au service d'un territoire solidaire, ambitieux et tourné vers l'avenir.

Les armoiries d'Haguenau :

Elles dérivent des sceaux de l'ancienne ville libre impériale de Haguenau au XIII^{ème} siècle. Sur ceux-ci est représentée une quintefeuille sans les pointes du calice. Dans l'Elsasser Chronik, cette quintefeuille devient une rose et est utilisée sur les pièces de monnaie et qui fut autorisée par Maximilien I en 1516.



Les armoiries d'Oberhoffen-sur-Moder :

Les armes d'Oberhoffen-sur-Moder, que nous trouvons sur plusieurs documents anciens, comprennent l'éperon et la molette, flanqués d'une étoile et d'un croissant, les deux premiers indiquant l'appartenance du lieu à un chevalier; les deux derniers étant des insignes de l'administration épiscopale.





Carnet spécial : hommage à Chrétien BRANDT

Avec la disparition de Chrétien Brandt, Oberhoffen-sur-Moder perd bien plus qu'un musicien ou un chef d'orchestre. Notre commune perd l'un de ses plus fidèles ambassadeurs, un homme passionné, généreux et profondément attaché à la transmission.

L'histoire débute en 1968. Quatre jeunes souhaitent apprendre l'accordéon. Sollicité par Roland Koenig, Chrétien Brandt accepte finalement de leur donner des cours. Personne n' imagine alors que cette décision allait donner naissance à une aventure exceptionnelle qui marquera durablement la vie culturelle d'Oberhoffen.

Visionnaire, pédagogue et rassembleur, il crée l'Ensemble d'Accordéons de l'Amicale de Musique d'Oberhoffen. Pendant vingt-huit années, jusqu'en 1996, il en sera l'âme et le chef incontesté. Sous sa direction, l'ensemble donnera 398 concerts et fera connaître le nom d'Oberhoffen bien au-delà de l'Alsace, à travers la France et l'Europe.



Des salles prestigieuses aux bords du lac d'Annecy, des concerts en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Belgique ou encore en Norvège, les accordéonistes d'Oberhoffen porteront partout les couleurs de leur village. Pour une commune de quelque 2 700 habitants, quel sujet de fierté !

Les récompenses obtenues lors des concours régionaux, nationaux et européens témoignent de l'excellence atteinte par l'orchestre. Mais ceux qui ont connu Chrétien Brandt savent que les trophées n'étaient jamais l'essentiel. Sa plus grande récompense était sans doute de voir progresser ses élèves, de transmettre sa passion et de partager la joie de faire de la musique ensemble.

Professeur dévoué, il rédigea ses propres méthodes d'apprentissage, composa de nombreuses pièces destinées aux débutants et remit toujours gratuitement ses partitions à ses élèves. Plusieurs générations de musiciens lui doivent leurs premiers pas et, souvent, leur amour de la musique.

Il savait aussi créer des liens entre les hommes.

Avec son ami Karl Diehl de Jungenheim, il fut l'un des artisans du rapprochement entre nos deux communes et l'un des initiateurs du jumelage qui unit encore aujourd'hui Oberhoffen et Jungenheim.

Pour lui, la musique était un langage universel, capable de rapprocher les peuples et les cœurs.

En 1989, son engagement exceptionnel fut récompensé par la Croix d'honneur du dévouement artistique et musical au grade de Commandeur. Une distinction méritée pour celui qui avait consacré une grande partie de sa vie aux autres.

Mais les plus beaux souvenirs ne se mesurent ni en médailles ni en coupes. Ils vivent dans la mémoire des centaines de jeunes qu'il a formés, des familles qu'il a réunies, des voyages qu'il a rendus possibles, des amitiés qu'il a fait naître et de tous ces moments de bonheur partagés autour de la musique.



*Jumelage Jungenheim et Oberhoffen-sur-Moder
le 9 septembre 1987*



Au cœur de notre village
l'Echo d'Oberhoffen-sur-Moder
 d'Ewerheffler Zittung

Pour beaucoup, il restera tout simplement « Monsieur Brandt », celui qui savait transmettre avec exigence mais aussi avec bienveillance, celui qui a fait rêver des générations d'accordéonistes et qui a permis à une petite commune d'Alsace de se hisser parmi les meilleures formations d'accordéons de France et d'Europe.

Son nom restera à jamais associé à l'une des plus belles pages de l'histoire de l'Amicale de Musique d'Oberhoffen.



1993



À sa fille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu le privilège de croiser son chemin, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Merci, cher Chrétien, pour ces années de passion, d'amitié et de musique. Et comme les anciens accordéonistes aiment à le rappeler avec émotion : l'histoire de l'Ensemble d'Accordéons d'Oberhoffen est indissociable de celle de Chrétien Brandt.

1994



1975 : Les Membres du premier ensemble de l'Amicale d'Accordéon d'Oberhoffen-sur-Moder lors de l'enregistrement de leur premier 33 tours à la salle des fêtes.



Grands anniversaires

AVRIL

96 ans, Micheline MARTIN née MEYER, le 26
 95 ans, Germaine SCHUSTER née MOSSER, le 25
 89 ans, Irène ZIMPFER née SCHNEIDER, le 6
 89 ans, Marcel JUND, le 14
 88 ans, Marie Thérèse MULLER, le 4
 87 ans, Monique OMPHALIUS née WEIBEL, le 1er
 87 ans, Jeannine EICHENLAUB née KIM, le 2
 87 ans, Lilianne GUTH née HERRMANN, le 2
 87 ans, Liliane BOHR née BRAUN, le 17
 87 ans, Marlise GERLING née SCHOENBORN, le 17
 87 ans, Raymond HUBERT, le 26
 85 ans, Jean-Georges GUTHMULLER, le 3
 85 ans, Suzanne SCHUSTER née CLAUSS, le 23
 84 ans, Gérard DIEDERLE, le 21
 82 ans, Georges GUEBEL, le 26
 82 ans, Sieglinde LEY née DIRHEIMER, le 26
 81 ans, Charles MOTSCH, le 5
 81 ans, Paulette CARRON née TIXIER, le 20
 81 ans, Antoine VOGLER, le 29
 80 ans, Marie-Josette RIWER née UNTEREINER, le 24
 80 ans, René LAUBACHER, le 25
 79 ans, Lucien REYSER, le 8
 79 ans, Mireille NEUMEYER née CHRISTMANN, le 10
 79 ans, Marie-Madeleine SCHOTT née WEHRMULLER, le 13
 79 ans, Liliane HOFFBECK née KAISER, le 23
 79 ans, Madeleine SIEGLER née STOLL, le 30
 77 ans, Bernard KLEIN, le 10
 77 ans, Dany BOHR, le 15
 77 ans, Simone GUILLERME née GUERINAUD, le 26
 77 ans, Bernard SCHUSTER, le 30
 76 ans, Eliane SPIELMANN née HISTEL, le 7
 76 ans, Marie Nicole GRABER née SCHNEIDER, le 8
 76 ans, Jacques GUILLERME, le 8
 76 ans, Armand GARY, le 24
 76 ans, Jean-Claude HERRMANN, le 25
 75 ans, Mireille ARNOLD née NOE, le 8
 75 ans, Adrien KIEFFER, le 26
 75 ans, Yolande BESOMBES, le 27

MAI

94 ans, Yvette BAUER née MULLER, le 13
 93 ans, Jeanne MEYER née WALTER, le 31
 89 ans, Alice HELDT née DECKER, le 28
 87 ans, Marie Claude SOHIER, le 14



87 ans, Jeannine ROUSSEL née BERRANGER, le 21
 86 ans, Jean-Michel PITAVY, le 8
 83 ans, Marguerite BASTIAN, le 4
 83 ans, Cécile BOCK née BERTRAND, le 9
 83 ans, Jean-Pierre JESEL, le 12
 83 ans, Marie BARBIN née VEIT, le 18
 83 ans, Marie-Hélène BERNHARD née MARIN PENA, le 31
 82 ans, Jeanne HERDA née SCHOCH, le 3
 82 ans, Jeannine HARTMANN née ARNAUD, le 6
 82 ans, Chrétien ALTHERR, le 22
 82 ans, Marie-Antoinette DIRRINGER née ZINCK, le 26
 81 ans, Clarice GRIMALDI née HELDT, le 6
 80 ans, Simone KRAEMER née JUNG, le 4
 80 ans, Anny BAUER née WASSONG, le 8
 80 ans, René HEINRICH, le 14
 80 ans, Yolande WEBER née FEUERBACH, le 15
 79 ans, Jacqueline HICKEL née WIEDEMANN, le 14
 79 ans, Huguette KOENIG née EBER, le 15
 78 ans, Danielle GUEBEL née TRIBOUT, le 10
 78 ans, Auguste FREIBURGER, le 11
 78 ans, Jadwiga CZERMAK née KOWALCZYK, le 18
 78 ans, Mireille GEORGET née MANGEON, le 21
 78 ans, Richard GRABER, le 24
 77 ans, Armand BROSSARD, le 3
 77 ans, Francis FAUTH, le 13
 77 ans, Marie-Louise TAILHURAT née VOGT, le 15
 77 ans, Christiane HEINRICH née LANDGRAF, le 22
 77 ans, Roger ESCHMANN, le 28
 76 ans, Marie-Claire KOZIURA née DZIEWIATKA, le 7
 76 ans, Bernard LUTZ, le 21
 76 ans, Clarisse HEINRICH, le 25
 76 ans, José DE LIMA, le 30
 75 ans, Lucette NAIGEON née JOSSE, le 2

JUIN

95 ans, Odette ZIMPFER née DISCHER, le 25
 95 ans, Marie-Anne GAUTHIER née RUSO, le 26
 94 ans, Mariette BERTRAND née KOENIG, le 9
 94 ans, Chrétien BRANDT, le 23
 93 ans, Marguerite HEINRICH née SCHNEIDER, le 8
 92 ans, Jeannine RUESCAS née LAROCLETTE, le 1er
 89 ans, Pierre SCHUSTER, le 6
 88 ans, Charlotte KOENIG née WERNERT, le 17
 86 ans, Jean-Pierre CHRISTMANN, le 1er
 86 ans, Jean-Paul STEMMER, le 22
 85 ans, Suzanne HEITZ née TRABER, le 10
 84 ans, Anne-Marie BEY née DREYER, le 2
 84 ans, Antoine THEER, le 28
 83 ans, Jeanne WERNERT née KAISER, le 24
 83 ans, Bernard KOPPITZ, le 25



83 ans, Suzanne REBMANN née KUSS, le 26
 81 ans, Micheline ROTH née HERRMANN, le 27
 80 ans, Jean-Jacques ESCHMANN, le 7
 80 ans, Svetlana MIROSAVLJEVIC, le 10
 80 ans, Amédée LADRIERE, le 13
 80 ans, Yvon AIMERIE, le 20
 79 ans, Robert DJEBOURI, le 4
 79 ans, Paulette LUX, le 10
 79 ans, Ohannes MAGZALCI, le 15
 79 ans, Roland HERRMANN, le 27
 78 ans, Anita HILD née SCHIMMER, le 1er
 78 ans, Annelise CHATELAIN née HUSS, le 11
 78 ans, Jean-Pierre HAMMER, le 20
 78 ans, Jeanne HELLER née CLAUSS, le 29
 77 ans, Charles FUHRMANN, le 7
 77 ans, Liliane ESCHMANN née FERBER, le 11
 77 ans, Denis HEINRICH, le 28
 77 ans, Arsène JACOBI, le 30
 76 ans, André LITT, le 1er
 76 ans, Marie-Josée ASSELINEAU née MARTIN, le 8
 76 ans, Aristide SIEGLER, le 18
 76 ans, Gérard SCHMITT, le 20
 75 ans, Armand HOERDT, le 6
 75 ans, Rémy GUTH, le 9
 75 ans, Florence ROUZIER, le 21



JUILLET

95 ans, Lucie Lina BILLEN née GLESSER, le 29
 93 ans, Georgette BURGER née HERRMANN, le 2
 93 ans, Claude WOLTER, le 30
 90 ans, Guy MULLER, le 3
 89 ans, Denise NOLETTA née SCHIMMER, le 24
 88 ans, René JUNG, le 3
 88 ans, Raymond KRAEMER, le 23
 87 ans, Claude ENEE, le 26
 86 ans, Marcelle SACHOT née SONNTAG, le 9
 86 ans, Anne-Marie WEIBEL, le 17
 85 ans, Robert HEINRICH, le 19
 85 ans, Hélène STILTZ née BRECHEISEN, le 20
 85 ans, Gérard WALTER, le 22
 83 ans, Frédéric MATHERN, le 16
 82 ans, Suzanne AIMERIE née FISCHER, le 19
 82 ans, Jacques ROUX, le 26
 81 ans, Marguerite GERHARD née BEE, le 14
 80 ans, Pierre HEINRICH, le 3
 80 ans, Sonia STUMPF née LUTZ, le 15
 79 ans, Georgette KOPPITZ née ROMAN, le 2
 79 ans, Claude KOEHLER, le 4
 79 ans, Francis STILTZ, le 14
 78 ans, Renée THOMAS, le 2
 78 ans, Roger BAUER, le 8
 78 ans, Simone LIEB née GRUNDER, le 17
 78 ans, Liliane PHILIPPI née KAUTZMANN, le 19
 77 ans, Simone ZILLIOX née AESCHELMANN, le 6
 77 ans, Jean-Jacques SCHOEPFF, le 10
 76 ans, Michèle APPENZELLER née WOLFF, le 10
 76 ans, Liliane BRUDERER née WEIDEMANN, le 15
 76 ans, Colette VAGNER née TAESCH, le 22
 76 ans, Simone JAEGER née SCHUSTER, le 27
 76 ans, Marie-Michèle DREYER née DANGELSER, le 30
 76 ans, Pierre HAENEL, le 31
 75 ans, Clarisse GUMBINGER née CHRIST, le 6
 75 ans, Anne DRINNHAUSEN née WALTER, le 23
 75 ans, Béatrice CHRISTOPHEL née OMPHALIUS, le 25



Suzanne Heitz fête ses 85 ans



Un bel anniversaire pour Suzanne Heitz pour ses 85 ans

C'est entourée de ses filles, lors d'une journée très festive, que Madame Suzanne Heitz a célébré ses 85 ans. Née le 10 juin 1941, elle a reçu la visite de la municipalité à l'occasion de cet anniversaire marquant.



Pour célébrer cet événement, Marina Louis-Techer, adjointe au maire, et Michèle Dehner, conseillère municipale déléguée, se sont rendues à son domicile pour lui remettre le traditionnel présent de la commune.

La municipalité lui adresse ses plus chaleureux vœux de bonheur et de santé pour les années à venir.



Mariages



Aurélien RUCH et Clara SCHROEDER, le 23/05
 Dominique GRESS et Sylvie HABERER, le 23/05
 Joseph KURZ et Ilona ARTZ, le 20/06
 Jean ZIMPFER et Sophie GOETSCHY, le 27/06



Mariette Koenig-Bertrand mise à l'honneur pour ses 94 ans



Mariette, née Koenig le 9 juin 1932 à Oberhoffen-sur-Moder, a récemment été mise à l'honneur à l'occasion de son anniversaire, entourée de sa famille et des représentants de la commune. Après sa scolarité, elle débute sa vie professionnelle à la poterie Isaac à Soufflenheim, où elle travaille durant deux années. Suite à la maladie de son père, boulanger de métier, elle rejoint sa maman à la boulangerie familiale pour y prêter main forte. Elle y restera pendant trente ans, contribuant activement à l'activité artisanale et à la vie locale. Le 12 octobre 1955, elle épouse Alfred Bertrand.



De leur union sont nés deux enfants : Christian en 1957 et Cathy en 1961. La famille s'est ensuite agrandie avec quatre petits-enfants, Inès, Jacques, Sébastien et Manuel, qui font aujourd'hui leur fierté. A cette occasion, Christophe Ziegler, adjoint au maire, accompagné de Jeannot Fritz, conseiller municipal, s'est rendu à son domicile pour lui adresser les félicitations de la municipalité et lui remettre le traditionnel cadeau. Nous lui souhaitons encore de belles années entourées de ses proches.



Amédé Ladrière a célébré ses 80 ans !



Le 13 juin dernier, Amédé Ladrière a soufflé ses 80 bougies. Né en 1946 à Aniche (59), il y passe sa scolarité avant de travailler à la verrerie Saint-Gobain. À l'âge de 18 ans, il part en Allemagne pour son service militaire de 24 mois, un premier pas qui le conduira à devenir militaire de carrière. C'est lors d'une affectation en Moselle qu'il rencontre Marie-Paule, qui deviendra son épouse. Quelques années plus tard, le couple choisit de s'installer à Oberhoffen-sur-Moder. Si notre commune devient leur véritable port d'attache, Amédé continue de voyager régulièrement au rythme de ses missions professionnelles, qui l'emmènent aussi bien en Arabie Saoudite et au Maroc qu'à Berlin, au Luxembourg ou à Paris.



De leur union sont nés quatre enfants, Sabine, Nathalie, Christophe et Frédéric qui font aujourd'hui la fierté de la famille.

Désormais installé dans un quotidien plus calme, Amédé consacre une grande partie de son temps à sa passion dévorante : la généalogie. Une retraite

active et paisible, vécue auprès de son épouse qui reste toujours aux petits soins pour lui.

La municipalité et l'ensemble des habitants d'Oberhoffen souhaitent un excellent 80^e anniversaire à Amédé !



Naissances



Emil, fils de Simon DÖLLINGER et de Victoria CHARDARD, le 24/02
 Maxime, fille de Maximilien LENHARDT et de Marina WEISS, le 09/03
 Yalin, fils de Yasin IMAN et de Yasemin CINAR, le 13/03
 Halinaëlle, fille de Jornyk EDWIGE et de Claire PETIT FRERE, le 22/03
 Talia, fille de Joffrey MULLER et de Marie MEYER, le 10/04
 Attila, fils de Ibrahim SEVIMLI et de Asiye ERMAGAN, le 22/04
 Siméon, fils de Xavier KOESSLER et de Christelle LEHMANN, le 26/04
 Ambre, fille de Louis SPIEGEL et de Sarah KOELL, le 26/04
 Johan, fils de Quentin MAREK et de Julie LEONHARD, le 27/04
 Eimeo, fils de Remuera MAKIROTO et de Chloé TRINGALI, le 01/05
 Léonie, fille de Arnaud DEBS et de Mélanie HAAR, le 04/05
 Mina, fille de Sydney BARATINY et de Mélissa LOF, le 24/05



Décès



Jean HIRTZEL, 55 ans, le 09/02
 Thierry LANG, 54 ans, le 17/02
 Norbert MOSCHEROSCH, 69 ans, le 22/02
 Marguerite HETZEL née WODLI, 88 ans, le 13/03
 Laetitia TAILLEFER née MERCKLING, 48 ans, le 03/04
 Nadia CHERIF, 45 ans, le 07/04
 Martial DRATSCHMIDT, 70 ans, le 17/04
 Robert CHRISTMANN, 81 ans, le 04/05
 Ariana QUINTELA DO CARMO, 45 ans, le 21/05
 Alain FILLION, 74 ans, le 21/06



Anniversaires de mariage

NOCES DE DIAMANT

AVRIL

Eugène GENTNER et Michèle HICKEL, le 29
 Henri GERHARD et Marguerite BEE, le 16
 Jean WERNERT et Jeanne KAISER, le 9

NOCES D'OR

MAI

André DOTT et Sylvie RISCHMANN, le 7
 Tharcisse KNEPFLER et Marie-Ange FILLION, le 14

JUILLET

Jean-Marie SCHUSTER et Marie-Claude REEB, le 9
 Jérôme TRENDEL et Jutta STRUBEL, le 9
 Charles STEINMETZ et Marie-Claire DORFFER, le 10
 Bruno FELDEN et Josiane VOELTZEL, le 24
 Fernand LANGENBRONN et Marie Josée SCHOTT, le 30

Mariage de Ilona ARTZ et Michel Joseph KURZ

Samedi 20 juin, l'église protestante a accueilli la célébration du mariage de **Ilona ARTZ** et Michel **Joseph KURZ**, entourés de leurs familles et de leurs proches.

Née le 30 mai 1972 à Bischwiller, Ilona ARTZ est assistante maternelle. Elle est la fille de Oscar ARTZ et de Carmen BRENNER.

Son époux, Michel Joseph KURZ, né le 1^{er} juin 1966 à Haguenau, exerce la profession d'agent de flux. Il est le fils de Roland KURZ et d'Anne-Madeleine SATORI.



Les mariés se sont échangé les alliances dans une atmosphère empreinte d'émotion et de joie. Si le couple espérait un temps ensoleillé pour ce grand jour, la météo a largement dépassé leurs attentes, avec une chaleur estivale atteignant les 38 degrés, rendant cette journée encore plus mémorable. Nous adressons nos félicitations aux jeunes époux et leur souhaitons beaucoup de bonheur pour les années à venir.

Mariage de Sophie GOETSCHY et Jean ZIMPFER

Samedi 27 juin, Jean ZIMPFER, notre maire, et Sophie GOETSCHY se sont unis en l'église protestante lors d'une cérémonie particulièrement émouvante, entourés de leur famille et de leurs proches.

Née le 8 décembre 1980 à Guebwiller, Sophie est assistante qualité et la fille de Marco André GOETSCHY et de Joëlle SCHIELIN. Son époux, Jean, né le 22 septembre 1978 à Haguenau, est dirigeant de société et premier magistrat de notre commune. Il est le fils de Didier ZIMPFER et de Sylvie DONTENVILLE.



C'est dans une ambiance à la fois joyeuse et solennelle que les mariés ont échangé leurs alliances, en présence de nombreux conseillers municipaux venus témoigner de leur affection. La célébration a été marquée par un grand moment d'émotion lorsque l'artiste Pascal Vecca a interprété par surprise le titre « Hallelujah ».

Nous adressons aux nouveaux époux nos plus sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur.

